



DOSSIER DE PRESSE

LUNDI 1er DECEMBRE 2025

OBTENTION DES LABELS ÉCOLO CRÈCHE ET ÉCO ACCUEIL PETITE ENFANCE



Une reconnaissance nationale pour un engagement débuté en 2021

La Ville de Saumur a obtenu les labels Écolo Crèche et Éco Accueil Petite Enfance pour les structures Maison de l'Enfance, Reine de Sicile, Farandole, Chauvet-Chanzy, ainsi que pour le Relais Petite Enfance.

Ces distinctions viennent couronner un travail engagé depuis 2021 autour de la qualité de vie, de l'écologie et du bien-être des enfants et des professionnels.

Créé en 2009, Écolo Crèche est le premier label français dédié au développement durable dans la petite enfance. Il accompagne les structures dans une démarche d'amélioration continue fondée sur des critères rigoureux : alimentation, activités, hygiène, gestion de l'eau et de l'énergie, aménagements, sensibilisation à l'environnement.

Labellisées pour trois ans, les structures saumuroises rejoignent un réseau national engagé dans la transition écologique.

Objectifs et intérêts de la démarche

L'obtention du label s'inscrit dans un projet collectif et fédérateur, articulé autour de trois ambitions majeures :

- Améliorer la qualité de vie des enfants et des équipes.
- Déployer des pratiques écoresponsables, réduisant l'impact environnemental des structures.
- Reconnecter les enfants à la nature et les sensibiliser, ainsi que leurs familles, aux enjeux environnementaux.

Les crèches sont des lieux de vie essentiels où se croisent enjeux sociaux, pédagogiques, économiques et de santé. Elles constituent un cadre idéal pour initier une transition écologique concrète, durable et partagée.

Les engagements de la Ville de Saumur

Depuis 2021, la Ville et les équipes petite enfance ont engagé une transformation progressive de leurs pratiques. Parmi les actions phares :

1. Évolution des pratiques professionnelles

- Réduction des produits jetables (suppression des sur-chaussures, draps d'examen, lingettes).
- Adoption de produits d'entretien écolabellisés ou naturels.
- Achat en grands conditionnements pour limiter les déchets.

2. Santé environnementale

- Production de repas biologiques, conformément à la loi Egalim.
- Modernisation de la vaisselle et des plateaux repas.
- Aération renforcée des bâtiments.
- Optimisation de la gestion des déchets et des commandes.

3. Activités pédagogiques durables

- Acquisition de matériel écoresponsable.
- Création de malles pédagogiques mutualisées entre les crèches, le Relais Petite Enfance et la ludothèque.

- Développement de « matinées sans jouets » favorisant créativité et imagination.
- Fabrication de nichoirs, dons de matériel, récupération de bottes et vêtements de pluie.

4. Économies d'eau et d'énergie

- Baisse de la température des lave-linges.
- Sensibilisation des enfants à la réutilisation de l'eau (ex. : « Monsieur Bidon »).
- Ajustement des achats avec les fournisseurs.
- Coupure du chauffage durant les fermetures.
- Vigilance accrue sur l'usage de la climatisation.

Exemple concret : entre 2022 et 2024, la crèche Reine de Sicile a réduit sa consommation électrique de 12 %.

Financement et adhésion au réseau

L'adhésion annuelle au réseau Écolo Crèche représente :

- 1 810 € pour les crèches Farandole, Reine de Sicile, Maison de l'Enfance et Chauvet-Chanzy,
- 270 € pour le Relais Petite Enfance.

Une nouvelle vidéo pour valoriser le quotidien des crèches saumuroises

Une nouvelle vidéo dédiée à la journée d'un enfant dans les crèches municipales sera bientôt mise en ligne sur le site de la Ville. Ce film immersif illustre, étape par étape, la vie quotidienne dans les structures : accueil du matin, activités pédagogiques, repas, temps calmes, découvertes extérieures... Il met en lumière le travail des équipes, l'attention portée au bien-être des tout-petits et l'intégration des pratiques écoresponsables désormais labellisées.

Cette vidéo vient compléter la collection "Mon enfant et moi", déjà composée de trois réalisations :

- une vidéo présentant La Maison des Petits Pas,
- une vidéo consacrée à la ludothèque,
- une vidéo dédiée au métier d'assistant maternel en lien avec les missions du Relais Petite Enfance.



Hôtel de Ville
Rue Molière - CS 54030
49408 Saumur Cedex
tél. : 02 41 83 30 00

www.ville-saumur.fr

Contact presse : Service communication
Ville de Saumur et Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire
02 41 83 30 27 - relationspubliques@saumur.fr